

PROCES VERBAL

du conseil municipal du 11 juin 2021

L'an deux mil vingt et un, le onze du mois de juin s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, le conseil Municipal de Varennes-Changy sous la présidence de son Maire, Evelyne COUTEAU

Convocations adressées individuellement par écrit et par voie dématérialisée à chaque conseiller municipal le 7 juin 2021

Affichage en mairie : le 7 juin 2021

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

Mme Evelyne COUTEAU, M. Joël DAVID-1^{er} Adjoint, Mme Patricia MATZ-2^{ème} Adjointe, M. Thierry CRESCENCE-3^{ème} Adjoint, Mme Laurence CABRERA 4^{ème} Adjointe, M. Michel GENDRAUD – Mme Anne HERBRETEAU – M. Mehdi GIE – Mme Sandrine VAYSSE – M. Walter WHITE – M. Luc ROUSSEAU - M. Jean-Marie CHARENTON – Mme Josseline TURBEAUX – M. Marc BOUWYN

ABSENTS EXCUSES : Mme Patricia REAL (pouvoir à Sandrine VAYSSE)

Madame Laurence CABRERA a été nommée Secrétaire de Séance

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de présents : 14

Nombre de votants : 14+1

Le quorum est constaté.

I. APPROBATION DU COMPTE RENDU/ PROCÉS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 AVRIL 2021

Madame Le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter le compte rendu de la précédente réunion du Conseil Municipal en date du 19 avril 2021.

➤ Le Conseil Municipal adopte le compte rendu à l'unanimité

Madame le Maire demande la confirmation du refus de signer le procès-verbal du 12 avril 2021 à trois conseillers. Messieurs CHARENTON et BOUWYN et madame TURBEAUX confirment.

II. COMMUNICATION DES DECISIONS DU MAIRE

Madame le Maire communique au conseil les décisions suivantes prises entre le 13 avril et le 11 juin 2021

DÉPENSE COMMUNE :

DC2021/009 : Vérifications électricité et gaz par SOCOTEC pour un montant de 1114.43€

DC2021/010 : NOREMAT pour un montant de 431.10€

DC2021/011 : L'écho des Loges par l'Imprimerie Giennoise pour un montant de 2041.60€

DC2021/012 : Traitement Sabre par COBALYS pour un montant de 696.96€

DC2021/013 : Achat de couvertures et de literie matelas chez Manutan pour un montant de 604.73€

DC2021/014 : Réparation du Tracteur ERGOS95 par la SARL Simon pour un montant de 1 120.01€

DC2021/015 : Imprimés et drapeaux chez SEDI pour un montant de 622.05€

DC2021/016 : Dératisation par l'entreprise HUMMEL pour un montant de 516.00€

DC2021/017 : Achat de meuble de rangement pour la maternelle chez BRICO DEPOT pour un montant de 98.60€

DC2021/018 : Achat de Rosiers - Pépinières Raffard pour un montant de 200.20€

DC2021/019 : Réalisation de travaux d'égavage et de broyage par l'entreprise SELSCHOTTER pour un montant de 3618.00€

DC2021/020 : Achat d'un banc à chaussures chez MANUTAN pour un montant de 653.59€

DC2021/021 : Travaux de Tôlerie par l'entreprise « Tôlerie 45 » pour le pont de l'étang pour un montant de 660.00€

DC2021/022 : Travaux de Tôlerie par l'entreprise « Tôlerie 45 » pour le pont de l'étang pour un montant de 2889.00€

DÉPENSE EAU ET ASSAINISSEMENT :

DE2021/007 : Achat d'un nettoyeur Haute pression auprès la société OMG pour un montant de 3 970.97€

DE2021/008 : Achat d'un mobile Androïde compteurs auprès de DIEHL pour un montant de 1 200€

DE2021/009 : Achat d'un logiciel auprès de DIEHL pour un montant de 1 038.00€

DE2021/010 : Achat de pièces de réseaux auprès de CMPO pour un montant de 638.60€

DE2021/011 : Nettoyage de postes -EAL - pour un montant de 841.50€

DE2021/012 : Réparation fuites d'eau AEP rue des Fougères et rue de Montargis par l'entreprise de TP Vauvelle pour un montant de 2 437.20€

M. CHARENTON demande si la dératisation est pour la commune. Madame le Maire lui répond oui. M. CHARENTON précise qu'il y en a toujours eu à la station d'épuration surtout la nuit.

III. DÉLIBÉRATION

1. ASSISES DU LOIRET :

Madame le maire fait procéder au tirage de 3 jurés pour l'année 2022 à partir de la liste préparatoire issue de la liste électorale contrôlée par la commission épurée des personnes de moins de 23 ans et plus de 70 ans. La préfecture retiendra 1 des 3 jurés tirés au sort pour Varennes-Changy.

Mme TURBEAUX tire au sort les numéros de ligne.

M. GIE tire au sort les pages

Le conseil a procédé au tirage au sort de 3 jurés pour les Assises du Loiret pour l'année 2022.

2. TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE (TLPE) : ACTUALISATION DES TARIFS MAXIMAUX APPLICABLES EN 2022

Madame Le Maire donne lecture du courrier émanant de la préfecture et rappelle que cette taxe n'a pas été instaurée dans la commune de Varennes Changy.

Mme le Maire souhaite poursuivre le choix de ne pas instaurer cette taxe afin de ne pas pénaliser les commerces et professionnels varennois.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, se prononce favorablement :
Pour ne pas instaurer cette taxe dans la commune.

3. MODIFICATIONS AUX STATUTS DE LA COMMUNAUTES DE COMMUNES

Madame Le Maire donne lecture du courrier émanant de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais demandant une modification statutaire sur les points suivants :

L'Organisation des mobilités : La compétence d'organisation de la mobilité est une compétence globale : elle n'est pas scindable (Cf article L1-1 du code des transports précisant les compétences)

Création de voies vertes en sites propres et de liaisons douces en mixtes pour :

- La voie verte en site propre du tracé de l'ancienne voie ferrée Quiers-Châlette
- Les boucles à vélo validées par la Communauté de Communes par - délibération du 26 juin 2018
- Elaboration d'un schéma des liaisons douces intégrant à minima les tracés ci-dessus.

Madame le Maire demande s'il y a des questions. Pas de question

Madame le Maire précise que le transport scolaire est passé du département à la région il y a trois ans et reste, pour l'instant, à la région. Le vote ne changera rien. Les compétences sont faites. Si on ne se prononce pas c'est considéré comme consenti.

Marc BOUWYN : c'est compliqué de s'opposer, il faudrait une majorité.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par :

14 Voix favorables – 1 Abstention – 0 Voix contre

se prononce favorablement pour :

Autoriser le transfert de la compétence organisation des mobilités à la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais qui deviendra ainsi Autorité organisatrice de la Mobilité (AOM) au 1^{er} juillet 2021.

Approuver les modifications apportées aux statuts de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais intégrant la compétence facultative d'organisation de la mobilité pour les points cités.

4. REVISION DES LOYERS DES LOGEMENTS COMMUNAUX

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de réviser les loyers communaux et précise qu'ils n'ont pas bougé depuis 2018. Elle souhaite maintenir les tarifs sauf pour le 4 bis rue d'Ouzouer qui augmente de 251€ à 280€

Madame le Maire demande s'il y a des questions : Pas de question.

- **Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, se prononce favorablement pour :**

Réviser le loyer du logement situé au 4bis, rue d'Ouzouer

Maintenir les autres loyers aux tarifs révisés par délibération de juin 2019.

Jean-Marie CHARENTON souhaite voir au Compte rendu la liste des loyers.

Madame le Maire précise sans charge et hors CCAS.

5. REVISION DU R.I.F.S.E.E.P DES AGENTS DE LA MAIRIE DE VARENNES-CHANGY

Le décret n°2014-513 du 20 mai 2014 a créé dans la Fonction Publique de l'Etat un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).

Après avis du comité technique, pour des agents titulaires et stagiaires de la Mairie de VARENNES-CHANGY, le RIFSEEP a été instauré par délibération du conseil Municipal en date du 15 septembre 2017. Sans changement de fonction, de grade ou d'emploi depuis cette date, l'IFSE fait l'objet d'un réexamen au moins tous les 4 ans.

Madame le Maire rappelle les modalités et applications du RIFSEEP qui ont été prises en 2017 par délibération et demande que la secrétaire de Mairie Madame Corinne REYNAUD donne lecture des modifications apportées. Madame le Maire précise que les entretiens professionnels dépendent du Responsable des ressources humaines.

Madame le maire propose :

- De réviser les montants maximum et minimum de l'IFSE pour les groupes de fonctions comprenant des agents en poste.
- D'instaurer le complément indemnitaire annuel

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, se prononce favorablement pour :

- **Réviser** les montants maximum et minimum de l'IFSE pour les groupes de fonctions comprenant des agents en poste selon le barème lu au Conseil.
- **Instaurer** le complément indemnitaire annuel selon le barème lu au Conseil.

IV. INFORMATIONS DIVERSES

1. Le Compte Rendu de la commission des festivités du 19/03/2021 est lu par Madame le Maire :
 - a. La chasse aux œufs prévue initialement le 4 avril n'a pas eu lieu laissant ainsi la préférence à la chasse aux œufs organisée par les Ecuries de Changy.
 - b. Le concours de pêche du 1^{er} mai n'a pas pu être organisé
 - c. Fête de la musique : Les interdictions fluctuantes liées à la COVID nous ont amené à l'interdire.
 - d. Prévoir les achats de décoration pour Noël

- e. Le fleurissement du Village a commencé.
 - f. Monsieur WHITE souhaitait organiser un « Ramassage des ordures jetées dans la nature ». Il a mené une 1^{ère} action le 25 avril devant les ateliers municipaux avec un bénévole. Ils ont ramassé la valeur de 4 sacs de 120 litres.
 - g. Un concours artistique « une saison à Varennes-Changy : le Printemps » est lancé pour les amateurs. Ce concours tient compte de catégorie d'âge. Les œuvres seront exposées dans le sas de la mairie.
 - h. Madame le maire demande aux conseillers de se prononcer pour le maintien ou non du feu d'artifice, sans buvette et sans guinguette. Les conseillers se prononcent majoritairement pour le maintien. Jean-Marie CHARENTON ajoute qu'il n'y a plus de couvre-feu depuis le 30 et que cela remonterait le moral.
2. Madame le Maire passe la parole à Thierry CRESCENCE pour la lecture du Compte Rendu de la commission travaux du 13/03/2021
- a. Présentation des hypothèses de travail pour l'aménagement d'un parking rue d'Ouzouer d'environ 20 places avec un aménagement paysagé en gardant les 2 puits.
 - b. Présentation des travaux de rénovations réalisés suite à la visite de maintenance de la cloche de l'église : palier vétuste et boulon cassé.
 - c. Présentation du devis pour le chauffage de l'église d'une puissance de 25kW par 2 lustres.
 - d. Présentation des diverses propositions concernant l'aménagement de la zone vie dans les ateliers de la commune. La remise en état de l'existant est privilégiée.
 - e. Présentation du dossier concernant le terrain de pétanque qui sera réalisé en face de l'aire de jeux et comprendra 3 ou 4 zones de 15m de long * 4m de large. L'avenir devra prévoir des toilettes et cabane comptoir.
 - f. Présentation du dossier des tableaux interactifs pour l'école : la classe concernée sera le CM1 pour remplacer celui qui a 12 ans. Il comprendra 1 écran + 1 rétroprojecteur et 4 ordinateurs associés.
 - g. Le toboggan, de l'école maternelle, devrait être changé cet été. Le modèle retenu est le « Corsaire »
 - h. Les devis sont en cours pour le changement du système d'ouverture de l'entrée de l'école comprenant un portillon et 1 écran Visio avec vidéo-surveillance.
 - i. Présentation du dossier concernant l'abri bus route de Pilâtes. Ce dossier devra être validé par le département.
 - j. Des panneaux de signalisation sont endommagés. Lorsque de tels faits sont constatés, il conviendrait de le signaler en Mairie.
 - k. La porte du garage « Kangoo » de la Mairie devrait être remplacée en août
 - l. Présentation de l'étude réalisée par le département concernant l'extension du Restaurant Scolaire pour n'avoir qu'un seul service de restauration et laisser aux enfants plus de temps pour manger.

3. Madame le Maire passe la parole à Patricia MATZ pour la lecture du Compte rendu de la commission scolaire du 24/03/2021.
 - a. Le contexte sanitaire n'a pas permis de rencontre entre les membres de la commission et le personnel de la commune en charge des enfants et de l'entretien des locaux.
 - b. Présentation de la Loi Egalim : Le repas végétarien hebdomadaire est mis en place depuis 2 ans. Les axes suivants menés avec Mme PAUTRAT, sont : + de bio – de plastique + de produits locaux.
 - c. La garderie accueille beaucoup d'enfants les mardis et les jeudis. La commission demande le renfort de l'équipe d'encadrement ces jours-là.
 - d. La commission étudie la mise en place d'un permis à point compte tenu de la fréquence des écarts de conduite de certains enfants.
 - e. Une application de gestion des services périscolaires, accessible par téléphone, tablette et ordinateur par les familles, est en cours d'amélioration suite aux remarques formulées lors de la présentation du logiciel par l'éditeur.
 - f. Les classes découvertes ne pourront avoir lieu. Elles seront remplacées par deux journées sans nuitées à INGRANNES pour les enfants de CM1 et de CM2 les 21 et 22 juin 2021.

4. La Gendarmerie Nationale a conclu un partenariat national avec l'application mobile 100% française « PanneauPocket » et l'association des Maires Ruraux de France visant à renforcer la sécurité des habitants.

5. Le dossier présenté par la Commune de Varennes Changy dans le cadre de l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires, a été retenu. Les devis sont en cours.

6. TDF ORANGE, installateur de pylône missionné par orange dans le cadre du déploiement de son réseau 4G nous informe que le terrain retenu est situé au lieu-dit : « Chemin de la croix bleue » et concerne une parcelle privée.

Marc BOUWYN précise qu'il y a eu des travaux que l'on capte mieux et demande si cela va concerner la 4 ou la 5 G.

Madame le maire précise 4G

Jean Marie CHARENTON indique qu'il faudrait déjà avoir la « G »

7. La demande de reconnaissance de « l'état de catastrophe naturelle » déposée pour 2020 a reçu une réponse défavorable. La demande de reconnaissance déposée pour 2018 a reçu une réponse favorable. Celle de 2019 a reçu une réponse négative. Vu les dégradations subies par les administrés qui s'aggravent, un recours est lancé.

Anne HERBRETEAU demande combien de personnes sont concernées et quel type de maison.

Madame le Maire précise 15 en 2019 et avec le cumul 26 aujourd'hui et n'importe quel type de construction du neuf comme du vieux. Ce sont les assureurs qui incitent les personnes à

solliciter l'Etat. Résultat, maintenant il est mis en place un diagnostic « Etude de sol » d'un coût supérieur à 1 500€.

8. Point sur la situation des électeurs de la commune au 31 mai 2021 : 1135 électeurs sur la commune -21 jeunes ont été inscrits d'office - 30 décès - 5 procurations dont 1 invalide.
9. Le plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat est distribué aux conseillers.
10. La Communauté Professionnel Territoriale de Santé du Gatinais-Montargois a vu le jour à l'initiative de l'ARS et de la CPAM et regroupe tous les professionnels de la Santé libéraux du secteur afin d'organiser une meilleure offre de soin sur le territoire. Le Dr ASCOFARE Médecin Généraliste à Varennes Changy a été élu Président.
11. Le Service des Loisirs et d'Animations Communautaire de Lorris (S.L.A.C) demande l'autorisation d'organiser un Clean Walk (ramassage des déchets en bord de route) le 7 juillet de 9h30 à 12h30.
Marc BOUWYN précise avoir vu 2 sacs poubelles chemin des étangs au pied du panneau « Etang communal ».
12. L'association « Epilepsie France » remercie la commune de Varennes-Changy pour son illumination en violet lors de la journée internationale de l'épilepsie, le 8 février 2021.
13. Demande des disponibilités pour chaque élu, pour les élections, afin d'organiser la composition des bureaux de vote.
14. Une réunion publique des candidats sortants des cantonales se tiendra le 16 juin à 19h30 à l'Escale.
15. Le concours des Maisons Fleuries, est lancé.

V. REMERCIEMENTS

Remerciements de 5 familles en deuil.

Remerciement pour une remise sur facture d'eau pour un abonné privé.

VI. EXPRESSION DES CONSEILLERS

Madame le Maire lance la consultation des conseillers.

Thierry CRESCENCE : la fuite découverte route de Lorris était au niveau du cours d'eau ce qui rendait très complexe sa détection. Son impact a eu des répercussions non négligeables sur le volume pompé. La surveillance mise en place depuis la réparation (4 semaines) permet de constater que le volume pompé revient à une situation cohérente et comparable à 2018. Un point supplémentaire de surveillance a été mis en place au château d'eau afin de mesurer le volume jour/nuit. La fuite était retournée au ruisseau donc pas visible.

Marc BOUWYN : il faudrait une surveillance des volumes aux bornes incendies.

Thierry CRESCENCE : diverses solutions ont été étudiées puisqu'il est interdit de mettre des compteurs sur ces bornes. Pour l'instant aucune solution n'est satisfaisante devant l'incivilité. Mettre des bornes vertes ne changera rien car les personnes continueront à prendre l'eau aux bornes rouges. Pour voir sur une borne il faudrait un compteur en amont et un autre en aval.

Marc BOUWYN : sur le long terme quand ils pompent il n'y a plus de débit.

Thierry CRESCENCE : on pensait leur demander un compteur vert chez eux mais ils iront ailleurs.

Marc BOUWYN : Ils vont pomper à VIMORY et plutôt la nuit qu'ils donnent le pompage par citerne même quand ils utilisent les autres matériels.

Thierry CRESCENCE : la fuite concerne des milliers de M³.

Marc BOUWYN : l'information concernant la cantine à 1€ entendue dans les médias, est d'actualité.

Madame le Maire : il y a des clauses à cette tarification : L'aide est versée, selon les revenus des familles ou idéalement, le quotient familial. Cette condition est toujours d'actualité même si elle n'est pas mentionnée par les médias.

Walter WHITE fait le point sur les tableaux reçus dans le cadre du Concours Artistique. Il y a un hors concours.

Mehdi GIE demande les modalités pour l'autotest COVID en vue de sa présence au bureau de vote.

Madame le Maire : les vaccinés doivent avoir leurs 2 vaccins sinon il faudra réaliser un test PCR ou un autotest avant et après. Les tests sont arrivés et il faudra faire le point. On attend le protocole.

Mehdi GIE : quelles sont les actions possibles contre les tontes intempestives, le soir, en dehors des plages horaires autorisées.

Madame le Maire : On informe la mairie

Jean-Marie CHARENTON : Les nuisances sonores se mesurent pour certains à l'oreille pour d'autres avec un appareil.

Madame le Maire : la mairie adresse un courrier et en informe la Gendarmerie.

Mehdi GIE : les Flyers dans les boites aux lettres, on en discute ce soir ou ailleurs ? On me traite de Mafioso alors ? Je n'ai pas payé en liquide. On fait croire à la moitié de la commune que je suis un mafieux.

Anne HERBRETEAU : C'est quoi l'intérêt de dire en liquide ou en chèque ?

Marc BOUWYN : C'est un problème de comptabilité.

Medhi GIE : Le chèque est au nom de l'entreprise.

Marc BOUWYN : Ça ne me regarde pas.

Laurence CABRERA : Ça ne te regarde pas donc pourquoi tu en parle ?

Anne HERBRETEAU : Puisque vous avez la preuve que vous avez menti, vous pouvez publier un démenti.

Jocelyne TURBEAUX : Là ma petite tu rêves.

Madame le Maire : Je ne savais pas que tu avais fait des études de droits.

Jocelyne TURBEAUX : Il y en a autour de cette table qui ne savent pas ce que c'est un maire. Ce n'est pas une patronne.

La séance est levée à : 23h00